

Allègement de formation SST pour les titulaires du PSC1 ou PSE

VOTRE FORMATION



30 % de théorie
70 % de pratique

DUREE

4 H

LIEU

Inter

GROUPE

De 4 à 10
personnes

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

24 mois

PUBLIC CONCERNE

- Tous les titulaires du PSC 1 ou PSE

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

INTERVENANTS

Formateurs SST

PRE-REQUIS

- Avoir au minimum 16 ans
- Etre titulaire d'un PSC1 ou PSE de moins d'un an

METHODE PEDAGOGIQUE

- Introduction
- Etude de cas
- Demonstration pratique
- Apprentissage
- Cas concret
- Conclusion

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordi Video projecteur
- Mannequin Adulte Enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation

EVALUATION

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des Cas concret

SANCTION

- Certificat de compétence

CONTACT



Tél : 04 91 03 70 61
ams@croixblanche.info
www.croixblanche.info

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Situer le cadre juridique d'intervention du SST dans son entreprise ou son organisation
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Le Sauvetage-Secourisme du Travail : cadre juridique
- Connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques
- Les situations d'accidents simulés liées aux risques inhérents
- Evaluation certificative